



SSTN

SENSIBILISATION À LA SÛRETÉ POUR LES TRAVAUX NEUFS

PUBLIC VISÉ

- Tout intervenant d'exécution en génie civil sur les nouveaux ouvrages ;
- Intervenant d'exécution en montage électromécanique sur les nouveaux ouvrages
- Intervenant d'exécution en travaux publics pour la réalisation des VRD entre les nouveaux ouvrages et les ouvrages existants
- Intervenant impliqué dans les opérations de levage
- Intervenant d'exécution de tirage de câble ou de montages mécaniques dans les ouvrages de VRD réalisés entre les nouveaux ouvrages et les ouvrages existants

PRÉ REQUIS

- Savoir lire, comprendre et parler la langue française
- Avoir suivi une formation à la sécurité
- Avoir été sensibilisé aux modalités d'accès sur CNPE (visite médicale renforcée, FIDAA, PEI, carnet d'accès...)

DURÉE

14h, sur 2 jours dont 2h sur équipements adaptées (durée doublée en cas de traduction simultanée)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 stagiaires maximum

OBJECTIF

Mettre en œuvre les règles de base relatives à la culture sûreté, à la sécurité conventionnelle, à l'environnement, à l'incendie dans le cadre d'une Activité Importante pour la Protection des Intérêts (AIP) sur des installations neuves, y compris lorsque ces interventions ont lieu sur des EIPS hors outil de production.

Moyens pédagogiques

- Démarche active et participative
- Application en chantier école

Moyens techniques

- Chantier école et/ou équipement adaptés pour la réalisation des scénarii formatifs spécifiques au génie civil
- Supports remis aux stagiaires (GNI et Carnet de la DPN)

Moyens d'encadrement

- Action Formation du Groupe VIVALIANS est un organisme de formation agréé SCN par EDF et certifié CEFRI option RN
- Formateur CIN

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'emargement
- Validation des acquis théoriques par un questionnaire
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- La réussite des validations participe à la délivrance d'un titre d'habilitation HTN (Habilitation Travaux Neufs) et «MO restreint aux travaux neufs» par l'employeur



SSTN

SENSIBILISATION À LA SÛRETÉ POUR LES TRAVAUX NEUFS

PROGRAMME

- Accueil
- Le sens des règles
- Fonctionnement simplifié d'une centrale REP
- Les 5 engagements de l'intervenant / les EIPS / la culture sûreté / AQ
- Recueil de Prescription au Personnel
- Incendie Explosion
- Environnement
- Mise en situation Domaine TN avec exercice PFI / repérage
- Capitalisation - Révisions
- Validation des acquis théoriques + correction et entretien individuel